Valérie Brasseur
CAP' Compétences Durables
La Felgère
30450 Concoules
06 77 25 48 90
valerie.brasseur@live.fr

FORMATION « DIRIGEANT PRAP »

PRE-REQUIS, PROGRAMME DETAILLE, MOYENS PEDAGOGIQUES
ET EVALUATION

- 2024 -

1 / Pré-requis

Tout directeur d'établissement, ainsi que son équipe de manager, souhaitant découvrir, s'engager et percevoir les enjeux d'une Démarche de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans une démarche globale de prévention et sa mise en place effective. Cette formation est portée par l'INRS et le Réseau d'Assurance Maladie.

2/ Programme détaillé :

1 jour :
Matin : Co-construction des enjeux à faire de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique pour votre structure — Comprendre le dispositif PRAP et ses 3 cercles de la PRAP durable, et en définir les rôles des différents acteurs — Positionner son entreprise au regard des recommandations de bonnes pratiques et des indicateurs d'une culture de prévention, socle du Réseau Assurance Maladie — co-construction d'une démarche concrète visant la prévention des risques professionnels
— —
Après-midi : Co-construire le management collectif de la Santé et Sécurité au Travail durable et performante. Dynamique commune inter ou intra établissement.

3 / Moyens pédagogiques :

Les moyens pédagogiques utilisés sont des méthodologies agiles, le brainstorming, du Design Thinking, selon des méthodes pédagogiques respectant les étapes d'acquisition des connaissances.

4 / Modalités d'appréciation des résultats :

La validation des acquis des différents domaines de compétences est réalisée sur base d'évaluation formative de niveau 2. Différentes mises en application permettent l'évaluation de ces compétences acquises à chaud. L'acquisition et le transfert de ces compétences sur le terrain, évaluation de niveau 3, sont réalisés par un suivi sur le terrain à 3 mois sur demande.

Valérie Brasseur
Responsable
Organisme de Formation CAP' Compétences Durables

N° SIRET 877 642 413 00018